



Office Burundais des Recettes
"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/16/F/2026-20 RELATIF A LA FOURNITURE DES FARDES ARIES A L'OBR

Date de publication : 27/07/2026
Date d'ouverture des offres : 17/08/2026

1. Objet.

L'Office Burundais des Recettes (OBR) lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouv pour « **La fourniture des Fardes Ariès à l'OBR.** »

2. Financement.

Le marché est financé à 100 % par le budget Général de l'Etat, exercice 2026-2027

3. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30 r à 12 h00, et de 14h à 17h30, heure locale, au **Commissariat des Services Généra de l'OBR, Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, B.P. 3465 Bujumbura, T 22282146/ 22282216**. Il pourra être obtenu physiquement au Service c Approvisionnements de l'OBR, sis au Quartier Industriel, Avenue de la Tanzar N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 282457/22282202 sur présentation d bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000 FBU) r remboursables au compte N° CC10003 (Sous-Compte de Transit des Recettes l Fiscales) ouvert à la BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI.

4. Dépôt et Ouverture des Offres.

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus **te le 17/08/2026 à 9h30'**. Toute offre reçue après la date et heure limites ne sera l considérée pour l'analyse. L'ouverture des offres aura lieu le même jour à **10h 00'**.

5. Garantie de soumission.

Une garantie bancaire de soumission d'un montant de sept millions de francs Burund (7 000 000 BIF) délivrée par une Institution Financière agréée par la BRB est exig Elle devra porter les adresses physiques et électroniques de l'Institution Financi émettrice.

6. Validité des offres.

Les offres demeureront valables pendant une période de 90 jours, comptés à partir la date limite de remise des offres.

Fait à Bujumbura, le 25/07/2026

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**